

Accessibilité



Caractéristiques techniques :

- Pack complet facile à installer et facile à utiliser dans une salles de 10 à 50 m².
- Pack complet comprenant :
 - Un amplificateur
 - Une bobine de câble 1 mm² de 40 mètres de long permettant de faire le tour de la salle.
 - Un micro sur pied à brancher sur l'amplificateur.
 - Un adaptateur secteur 230 VAC/12VDC 1.5 A
- Conforme à la norme : EN 60118-4.
- Amplificateur équipé de 2 entrées pour prise jack 3.5 mm.
- Réglage possible de la tonalité.
- Réglage possible du niveau des entrées.
- Réglage du courant de boucle.
- Indicateur visuel du niveau des entrées.
- Indicateur visuel du courant de boucle.
- Montage mural possible.
- Dimension du boîtier : 140 x 70 x 40 mm.
- Poids : 320 g.

Conditions d'utilisation :

Usage intérieur uniquement dans une salle de 10 à 50 m²

Conditionnement :

Vendu en pack comprenant le boîtier, le câble de 40 m, le microphone et l'adaptateur.

Rappel de la loi Handicap pour la mise aux normes Accessibilité des ERP :

Arrêté du 20 avril 2017 - Bâtiments neufs - Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande

Les salles de réunion des établissements recevant du public de 1re à 4e catégories sont telles qu'au moins une de ces salles est équipée d'une boucle à induction magnétique respectant les dispositions décrites en annexe 9. Les spécifications de la norme NF EN 60118-4 : 2015 sont réputées satisfaire à ces exigences. Cette disposition ne s'applique pas aux salles modulables.

Arrêté du 04 décembre 2014 - Bâtiments anciens - Article 11 - Dispositions relatives aux locaux ouverts au public, aux équipements et dispositifs de commande.

Les établissements recevant du public de 1re et 2e catégories comportant plus de trois salles de réunion sonorisées accueillant chacune plus de cinquante personnes mettent à disposition des personnes malentendantes une boucle à induction magnétique portable.